

ACTIONS INTERNATIONALES

Impact Actions Emploi Solidaire

Un investissement socialement responsable et solidaire, pour allier performance financière et engagement concret en faveur de l'emploi

Mobilisez votre épargne au profit d'un investissement dans des entreprises créant de l'emploi en France

Impact Actions Emploi Solidaire, FCPE nourricier⁽¹⁾ du fonds Insertion Emplois Dynamique géré par Mirova, est un **fonds actions ISR⁽²⁾ et solidaire**. Au travers du fonds maître, Impact Actions Emploi Solidaire a pour objectif de générer sur sa **durée minimale de placement recommandée de 5 ans⁽³⁾**, une performance financière en ligne avec celle des marchés d'actions européens et d'investir dans les entreprises européennes et internationales qui vont, selon l'analyse de Mirova, créer de l'emploi en France sur des cycles de 3 ans. Le fonds est investi majoritairement (75 % minimum) dans des **actions de sociétés cotées de l'Union Européenne** et jusqu'à 15 % dans des actions hors Union européenne.

En complément, 5 à 10 % de l'épargne investie est consacrée au financement d'entreprises et de structures solidaires d'utilité sociale non cotées, qui participent à la création ou à la consolidation d'emplois, notamment pour les personnes en difficulté d'insertion.

Bénéficiez d'une gestion à double impact : performance financière et impact social et économique

Dans un premier temps, **le gérant du fonds maître identifie les entreprises qui**, selon l'analyse de Mirova, **créeront de l'emploi sur 3 ans en France**, sans aucune contrainte géographique, de taille d'entreprise, de secteur. Il exclut ensuite les sociétés qui ne répondent pas aux critères ISR de Mirova. Après avoir défini l'univers d'investissement, l'équipe de gestion procède à une analyse approfondie des fondamentaux des entreprises sélectionnées pour vérifier la qualité du positionnement stratégique, du management, leur solidité financière ainsi que les **pratiques Environnementales, Sociales/ Sociétales et de Gouvernance (ESG)**.

Le portefeuille final regroupe les sociétés ayant, selon les analyses de Mirova, les meilleures perspectives de création d'emplois en France sur une période de 3 ans glissants, respectant les exigences de Mirova en termes de critères ESG et offrant un potentiel de surperformance sur un horizon de 3 à 5 ans.

Soutenez des entreprises solidaires, en partenariat avec l'association France Active

La sélection des **5 à 10 % d'investissements solidaires** s'effectue sur proposition de l'association France Active. La décision d'investissement est prise par un comité d'engagement, auquel participe Mirova, qui étudie les projets solidaires et les analyses sur la base de critères précis (création ou consolidation effective d'emplois, utilité sociale des biens ou services proposés, capacité à rembourser le concours financier apporté, etc.). Ce **partenariat de long terme noué avec France Active** permet le suivi des organismes financés dans la durée, grâce à une équipe importante d'analystes dédiés sur l'ensemble du territoire français.

Actions ISR

75 % minimum dans des actions de sociétés cotées de l'Union Européenne et jusqu'à 15 % dans des actions hors Union européenne

5 à 10% financements d'organismes solidaires non cotés, créateurs d'emplois

Analyse financière & analyse de risques

Analyse mensuelle du comité d'engagement

Impact Actions Emploi Solidaire
(nourricier de Insertion Emplois Dynamique)

Les points clés

- Une gestion thématique privilégiant la création d'emplois en France
- Un processus d'investissement de conviction
- Un partenariat étroit avec France Active*, pour la sélection de structures solidaires d'utilité sociale



- Un fonds labellisé Finansol

- Un fonds labellisé par le CIES (Comité Intersyndical de l'Épargne Salariale)



* Association créée en 1988, ayant vocation à aider au financement des structures solidaires créatrices ou consolidatrices d'emplois. www.franceactive.org.

Focus

Le label Finansol : un gage de sérieux et de transparence



Le label Finansol garantit la solidarité et la transparence du produit d'épargne Impact Actions Emploi Solidaire www.finansol.org

Impact Actions Emploi Solidaire est labellisé par Finansol, une association spécialisée dans la promotion de l'investissement solidaire.

Le label Finansol vise à donner une garantie de transparence, d'éthique et de solidarité aux produits d'épargne qu'il distingue.

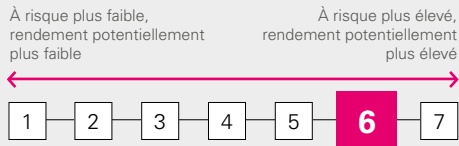
Ces critères concernent l'utilisation de l'épargne ou des revenus de cette épargne et la transparence dans sa gestion. Une partie de cette épargne doit ainsi être employée en faveur de projets solidaires et les épargnants doivent être tenus informés des activités menées grâce à leurs souscriptions. Ceci implique qu'un suivi permanent des produits soit assuré par le comité indépendant du label Finansol.

(1) Un FCPE se constitue sous forme de fonds nourricier lorsqu'il est investi en parts ou actions d'un seul OPCVM / Fonds d'Investissement Alternatif (FIA) et que cet OPCVM / FIA dépasse 90% de l'actif du FCPE. La performance du fonds nourricier pourra être inférieure à celle de l'OPCVM / FIA maître, en raison de ses frais de gestion.

(2) ISR : Investissement Socialement Responsable

(3) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un FCPE par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée du FCPE, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur peut évoluer.

Les risques

Le fonds est soumis au risque de perte en capital, au risque actions, au risque de gestion discrétionnaire, au risque de contrepartie.

Les 5 à 10% du portefeuille alloués à l'épargne solidaire non cotée présentent un profil de risque particulier. Ils sont soumis à un risque spécifique de liquidité et de valorisation en raison du caractère peu liquide des financements solidaires et à un risque de crédit de par la nature des organismes à qui les prêts sont accordés.

Les équipes

Natixis Interépargne, filiale de Natixis dédiée à l'épargne salariale, est leader de la tenue de comptes en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 28,85% de parts de marché⁽¹⁾. Depuis 45 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Natixis Asset Management se place au tout premier rang des gestionnaires d'actifs européens avec 328,5 milliards d'euros sous gestion et près de 650 collaborateurs⁽²⁾.



Mirova, société de gestion filiale détenue à 100 % par Natixis AM⁽³⁾, concentre près de 30 ans d'expérience sur la gestion ISR. Mirova développe une approche

engagée de l'investissement responsable visant à relier création de valeur et développement durable avec une offre globale : actions, taux, infrastructures, impact investing, vote et engagement.

(1) Source : AFG au 31 décembre 2014.

(2) Source : Natixis Asset Management au 30 juin 2015.

(3) Depuis le 1^{er} janvier 2014.

Caractéristiques principales

Nom du fonds	Impact Actions Emploi Solidaire
Univers d'investissement	Actions des pays l'Union Européenne principalement
Fonds de fonds	Non
Fonds maître	Insertion Emplois Dynamique
Forme juridique	FCPE
Classification AMF	Actions internationales
Société de gestion	Natixis Asset Management
Déléataire de la gestion comptable	Caceis Fastnet
Teneur de comptes conservateur des parts	Natixis Interépargne
Dépositaire	Caceis Bank
Date de création	3 juillet 2008
Devise	Euro
Indicateur de référence	Aucun (l'indice composite : 45 % MSCI Europe ex-France + 45 % SBF 120 + 10 % EONIA pourra servir d'indicateur de performance a posteriori)*
Affectation des résultats	Capitalisation
Valeur de la part à la constitution	20 €
Durée minimale de placement recommandée	5 ans**
Fréquence de valorisation	Quotidienne

*L'indice MSCI Europe ex-France mesure la performance des bourses de l'Union économique et monétaire hors France. Il est disponible sur le site www.msci.com/equity. L'indice SBF 120 dividendes regroupe les 120 actions françaises les plus actives de la cote. Il est disponible sur le site www.euronext.com. Le taux EONIA correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la BCE et publié sur le site www.euribor.org.

** Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs

Commissions et frais

■ Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :

- souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
- rachat à la sortie : néant

■ Commissions indirectes, à la charge du fonds :

- souscription : néant
- rachat : néant

■ Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du fonds :

0,10 % TTC maximum l'an de l'actif net du fonds

■ Frais de gestion indirects, à la charge du fonds :

1,20 % TTC maximum l'an de l'actif net du FCP maître Insertion Emplois Dynamique

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit

Contact Natixis Interépargne

- **Par téléphone** : pour les entreprises 02 31 07 74 74 } coût d'un appel téléphonique non surtaxé
pour les épargnants 02 31 07 74 00
- **Par Internet** : www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax** : coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document à caractère promotionnel, achevé de rédiger en novembre 2015, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF et produit à titre purement indicatif.

Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à cet investissement sont indiqués dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, vous devez prendre connaissance du DICI qui devra vous être remis. Il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants ou sur demande écrite auprès de la société de gestion. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers.